

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-258/SG/IAM portant licenciement par mesure disciplinaire d'un garde territorial.

n° 74-258/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

11 février 1974

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro

25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

Le garde de 1re classe Osman Guirreh Arralé, mle 978, est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 15 octobre 1973. Il recevra le certificat de libération.